



Briefings de Bruxelles sur le développement rural
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Session de Briefing n° 18

Aide humanitaire et développement rural : répondre aux nouveaux défis
Mercredi, 12 mai 2010

Faire le lien entre aide d'urgence et développement - expériences récentes d'évaluation des besoins post-catastrophe
Doekle Wielinga - Dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction (GFDRR)
Résumé exécutif

Dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction (DMRCR)

Le dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction (DMRCR) est un partenariat entre la Banque mondiale, les Nations unies et un groupe grandissant de gouvernements donateurs visant à aider les pays confrontés au risque de catastrophe de renforcer leurs capacités à prévenir les catastrophes, à s'y préparer, à y répondre et à reconstruire. Le dispositif a été créé en 2006 en réponse aux appels de la communauté internationale encourageant l'accélération de la mise en place du cadre d'action de Hyogo (CAH). Le DMRCR a développé une série de services financiers et de conseil afin d'aider ces pays à gérer les risques et les impacts des catastrophes naturelles *avant* leur survenance. Les dotations financières du DMRCR permettent aux pays prioritaires de catalyser des engagements à plus long terme grâce à une assistance technique renforçant la collaboration entre les gouvernements, les institutions de recherche et les organisations de la société civile des pays du Sud, via l'évaluation des risques, des produits et des services de financement des risques de catastrophe, le soutien à des programmes nationaux de gestion des risques de catastrophes (GRC) et le développement des connaissances, de la consultance et des capacités.

Dispositif de financement de reconstruction en attente (DFRA)

Fin 2007, le DMRCR a introduit Track III afin de renforcer le partenariat pour une reconstruction durable pour intégrer la réduction des risques de catastrophe au développement durable dans des situations de réhabilitation et de reconstruction post-catastrophe. Track III gère le dispositif de financement de reconstruction en attente (DFRA), afin d'apporter une assistance technique et un financement rapide aux pays touchés pour assurer une planification coordonnée de la réhabilitation et de la reconstruction et de mettre en œuvre des activités de reconstruction comblant le fossé entre l'aide humanitaire et le développement. Le soutien le plus plébiscité de Track III est l'évaluation des besoins post-catastrophe (EBPC). Cette note de briefing met en lumière les progrès obtenus et les défis d'avenir.

Évaluation des besoins post-catastrophe (EBPC)

Le soutien international aux pays frappés par des catastrophes naturelles est soit humanitaire soit focalisé sur le développement à plus long terme. Durant longtemps, les activités d'évaluation et de planification étaient également répandues, générant une large gamme d'évaluation d'impact et de stratégies de planification peu coordonnées ou dans les mains des pays affectés. Face à cette situation, le DMRCR s'est efforcé d'améliorer la coordination et les capacités internationales au sein des Nations unies, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et d'autres parties prenantes concernées par la reconstruction, afin de soutenir l'évaluation des risques, la planification de la reconstruction, la formulation de stratégies, ainsi que le développement et la mise en œuvre de projets. Depuis 2008, Track III a financé 21 évaluations, dont les plus récentes ont eu lieu à Haïti. L'Union européenne, les Nations unies et la Banque mondiale ont signé, en septembre 2008, une déclaration conjointe sur l'évaluation post-crise et la planification de la reconstruction, afin de renforcer le rôle de l'EBPC dans l'évaluation et la planification coordonnées de la reconstruction.

L'EBPC est de plus en plus reconnue comme une norme internationale permettant à l'évaluation gouvernementale de vérifier les impacts et d'identifier les besoins en matière de réhabilitation et de reconstruction. Depuis 2008, la tendance s'éloigne des évaluations individuelles et multiples et se rapproche d'une évaluation gouvernementale conjointe, soutenue par de plus en plus d'organisations internationales. L'EBPC est un instrument majeur de financement de la réhabilitation et de la reconstruction intégrant des mesures de réduction des risques.

Il faudra redoubler d'efforts afin de maintenir un dialogue axé sur des banques de développement multilatérales, sur le secteur privé, sur le développement des capacités et sur l'expansion et les liens entre les centres existants afin de mettre en place une équipe mondiale d'experts et d'introduire un manuel d'EBPC et des protocoles de coopération.